



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 21 Avril 2011

Date de la convocation 13 Avril 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CABRIERES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph,  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme POUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : Mlle VALENTINI Martine.</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël ;  Mme CAER Michèle à M.TOLOS Joseph ;  M.VEDEL Jean-Louis à M.MARTINEZ Christian ;  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ;  M.FAVIER Marc à M.SEGURA René ;  M.VENTRE Philippe à M.CAZORLA Alain ;  M.ESTEVE Bernard à M.BARDEAU Francis ;  M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard ;  M.SOTO Bernard à M.GIL Claude ;  M.LOPEZ Daniel à M.QUEROL Jean-François ;  M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard ;  M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>		

### Objet : Affectation des subventions de fonctionnement 2011.

Monsieur COSTE informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre des crédits ouverts au Budget Primitif 2011, après examen des demandes de subventionnement et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Association	Actions	Proposition
<b>TOURISME - APN - VTT</b>		
Base de loisirs de plein air	Journée sport nature et santé	1 000 €
Roc Evasion	3ème Salagou Mania	2 000 €
Les cavaliers des 3 Fontaines	Concours équestre international	4 000 €
<b>Total</b>		<b>7 000 €</b>
<b>ENVIRONNEMENT - AGENDA 21</b>		
Les Bacchanales de Mourèze	Mourèze fait son cirque	2 000 €
Les sons - la voix, Paulhan	La Circulade du Livre	1 000 €
<b>Total</b>		<b>3 000 €</b>
<b>ECONOMIE - VITICULTURE - OLEICULTURE</b>		
L'Estabel en fête, Cabrières	Fête du vin primeur	4 000 €
Les vigneron Paulhanais	Nuit du vin (vignes école)	4 000 €
Confrérie Saint Hippolyte	Promotion du Rosé	4 000 €
AOC des terroirs Clermontais	Soirée des vins	4 000 €
<b>Total</b>		<b>16 000 €</b>
<b>ECONOMIE - ANIMATION LOCALE</b>		
ACAP	Foire des couleurs	4 000 €
Clermont Plein Cœur	Salon du bâtiment	2 000 €
<b>Total</b>		<b>6 000 €</b>
<b>CULTURE</b>		
Groupement Images du Salagou	Expo photo au caveau muséographique	500 €
ARCA	Fête de la culture et du patrimoine régional	500 €
Association culturelle du domaine de la Tour du Puech Augé	4ème édition du festival interculturel : musique baroque	2 000 €
<b>Total</b>		<b>3 000 €</b>
<b>DIVERS</b>		
Amicale du personnel de la CCC	Animations, sorties, arbre de Noël	11 000 €
Association PELMECH	Maison médicale de garde	8 000 €
<b>Total</b>		<b>19 000 €</b>
<b>Total général</b>		<b>54 000 €</b>

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

### **A L'UNANIMITÉ**

**DECIDE** de l'affectation des subventions de fonctionnement pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais pour l'année 2011, telles que décrites dans le tableau ci-dessus.

**DIT** que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.